



# InitiaDROIT

*Le droit vivant dans la Cité*  
Association Reconnue d'Utilité Publique

## DES AVOCATS BÉNÉVOLES IMPLIQUENT LES ÉLÈVES DANS LA VIE CITOYENNE

InitiaDROIT, est une association d'avocats bénévoles **Reconnue d'Utilité Publique**, sous convention avec les Ministères de la Justice et de l'Éducation nationale.  
Créée en 2005, elle comprend aujourd'hui 24 Barreaux partenaires.  
L'association est apolitique, aconfessionnelle et sans but lucratif.

### **Elèves aujourd'hui, citoyens demain !**

Près d'un millier d'avocats bénévoles mobilisés dans leurs Barreaux pour une cause éducative, citoyenne et solidaire avec pour seul objectif de faire prendre conscience aux collégiens et lycéens que le Droit est présent dans tous les domaines de la vie.

### **La « méthode » InitiaDROIT**

est interactive, originale et protégée.

A la demande du professeur, l'avocat se déplace dans la classe pour illustrer le cours d'EMC, via un cas pratique, auquel les élèves s'identifient, peuvent débattre et émettre des solutions.

L'association intervient également dans le cadre des événements organisés par l'Éducation nationale ou à l'initiative des établissements scolaires.

Les thèmes d'interventions sont conformes aux programmes officiels et couvrent de nombreux domaines du Droit.

InitiaDROIT, c'est\*

**34 336** élèves

ayant bénéficié d'interventions d'avocats bénévoles.

**2290** heures  
d'interventions en classe

**864** avocats bénévoles  
formés à la méthode InitiaDROIT



# Les thèmes d'intervention & modalités

Chaque thème se décline en plusieurs sous-thèmes



## 6ème

- Nom et nationalité
- Les droits et les devoirs de l'enfant
- Le droit au quotidien
- Les animaux et le Droit

## 5ème

- Les discriminations
- De l'incivilité aux agressions volontaires
- La médiation (atelier)
- La protection de l'environnement et les risques sanitaires



## 4ème

- Le respect du bien d'autrui
- Harcèlement, racket et violences
- La complicité, la dénonciation et la récidive
- Le vol, le recel et les poursuites pénales
- Les droits de la défense & le casier judiciaire

## 3ème

- Internet et les réseaux sociaux
- Respect de la vie privée et le droit à l'image
- La vie en entreprise
- La citoyenneté européenne
- Le terrorisme
- La profession d'avocat
- La justice des mineurs



## 2nde

- Les principes généraux du Droit
- La laïcité
- La preuve et l'enquête judiciaire
- La famille et l'autorité parentale
- Contrats et droits du consommateur
- Le droit des étrangers et le droit d'asile

## 1ère

- Avoir 18 ans
- Le contrat de travail
- Paix civile et liberté de conscience
- Droit fiscal et social
- Initiation à la plaidoirie / éloquence
- Egalité entre les hommes et les femmes



## Terminale

- Substances illicites
- Bioéthique et droit médical
- Les délits liés à l'argent
- La violence dans la Société
- Le droit international

Les professeurs intéressés peuvent choisir 2 thèmes par classe et par an et les reporter sur le « tableau des demandes » à télécharger sur le site [initiadroit.com](http://initiadroit.com) à la rubrique « implantations ».



EN2

EN1 / EN2 © Philippe Devernay - MEN

EN1

Dès son affectation, l'avocat bénévole prendra l'attache du professeur pour préciser le sous-thème et mettre en place son intervention.

# Le réseau d'InitiaDROIT

Conformément à la Convention nationale signée avec les Ministères de la Justice et de l'Éducation nationale, **InitiaDROIT** a vocation à se développer sur tout le territoire.



## Partenariats



24 Barreaux sont signataires d'une convention de partenariat avec **InitiaDROIT**. Les avocats bénévoles de chacun de ces Barreaux interviennent dans les classes de collèges et de lycées situés sur leur ressort.



Signature le 20 juin 2019 d'une convention avec la Conférences des Bâtonniers de France et d'Outre-Mer pour le développement de l'action dans l'ensemble des Barreaux.



Signature le 12 septembre 2018 d'une convention avec la Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT en vue d'intervenir dans les classes sur des thèmes liés à ces thématiques, notamment dans des collèges situés en REP.



Signature le 8 septembre 2012 d'une convention avec le Centre Patay (75013) accueillant des collégiens exclus temporairement. Interventions hebdomadaires.



Signature le 10 décembre 2012 d'une convention avec l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger permettant aux avocats bénévoles d' **InitiaDROIT** exerçant à l'étranger d'intervenir dans les lycées du réseau.



Par Arrêté du 30 décembre 2019, **InitiaDROIT** figure sur la liste nationale des organismes habilités à percevoir le solde de la taxe d'apprentissage (soit 13%)

## Ce qu'ils ont retenu en quelques mots:

### Les élèves

- « on peut poser des questions et tout le monde participe »
- « intéressant car nous n'apprenons pas cela à l'école »
- « le droit concerne chacun et nous sert tous les jours »
- « le droit fait partie de notre éducation parce que nous sommes les citoyens de demain »
- « il y a des règles que l'on doit tous respecter car sans le droit il n'y aurait plus d'organisation »
- « cela nous apprend comment réagir à la violence et au harcèlement »

### Les enseignants

- « séance très appréciée par les élèves passionnés et mobilisés »
- « l'avocat a su passer un message que j'ai pu réutiliser »
- « Interventions et débats très enrichissants en complémentarité avec le cours »
- « méthode pertinente, pédagogique et cas adaptés »
- « le vocabulaire de l'avocat est adapté, précis et expliqué »

### Les avocats bénévoles

- « expérience très satisfaisante, intéressante et à refaire »
- « professeur très impliqué »
- « classe réactive bonne participation, interaction et soif de savoir »
- « très bel échange »
- « élèves intéressés par l'organisation judiciaire et la Profession »



# Quelques mots



**InitiaDROIT** est née de la volonté de l'Ordre des Avocats de Paris de faire enter le droit dans les classes des collèges et des lycées. En quinze ans de nombreux avocats se sont lancés bénévolement dans cette aventure, ayant à cœur de faire connaître leur profession et d'éclaircir, au bénéfice des élèves, tant les grands principes du droit que les règles du quotidien qui régissent et protègent nos sociétés. Au travers de cas pratiques, ils révèlent la réalité sensible et concrète de la justice.

Cette mission pédagogique participe de l'engagement des avocats en faveur d'un droit ouvert, à la portée et au service des citoyens. Personne mieux qu'un avocat ne sait à quel point la défense de nos libertés en dépend. Il nous est donc apparu essentiel de transmettre à la jeune génération les clés de compréhension et d'expression dont nous disposons.

Je remercis très sincèrement tous les confrères qui font vivre **InitiaDROIT**.

**Olivier COUSI**, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Paris / Président d'**InitiaDROIT**



Alors que les fakenews se multiplient et que les faits tendent à s'effacer devant le ressenti et la subjectivité, sensibiliser les collégiens et les lycéens à la matière juridique est un enjeu majeur. Il s'agit d'un rempart pour l'Etat de droit. C'est pour cette raison que l'engagement bénévole de plus de 800 avocats pour rendre le droit vivant et accessible aux jeunes générations à travers l'action d'**InitiaDROIT** est une ambition que je tiens à saluer.

Par ces mots et le partenariat actif qui a été noué depuis 2005 avec le ministère de la Justice, je vous renouvelle mon plein soutien.

Et je vous dis merci.

**Eric DUPONT-MORETTI**, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice



(...) Au même titre que les sciences et les arts, il est essentiel que le droit fasse beaucoup plus partie de la culture des élèves que ça n'a été le cas jusqu'à aujourd'hui. L'association **InitiaDROIT**, qui réunit 850 avocats bénévoles, œuvre en ce sens depuis plus de quinze ans. Je veux en cela particulièrement remercier son Président, ainsi que toutes celles et ceux qui s'engagent à ses côtés.

En intervenant auprès de plus de 33 000 élèves, vous contribuez à leur transmettre le sens et les valeurs de la citoyenneté : liberté, égalité, fraternité. Vous leur faites aussi prendre conscience que l'État de droit est la clé de voute de la démocratie. Ainsi, vous permettez d'éveiller en eux des intérêts nouveaux à former des citoyens et, parmi eux, de futurs juristes.

C'est donc avec volontarisme que l'Éducation nationale vous accompagne dans ce noble travail de transmission de la culture juridique dans nos écoles. C'est une cause essentielle !

**Jean-Michel BLANQUER**, Ministre de l'Education nationale et de la jeunesse

**Retrouvez notre documentation juridique et nos évènements sur [www.initiadroit.com](http://www.initiadroit.com)**



L'ASSOCIATION -

NOTRE ACTU -

PARTENAIRES -

IMPLANTATIONS

NOUS CONTACTER

FAIRE UN DON -



#### Les thèmes

- Famille
- Ecole
- Internet
- Santé et environnement
- Loisirs, sport et conduite
- Organisation de l'Etat, Justice et tribunaux
- Stage et vie professionnelle
- Violences
- Liberté, Egalité et choix personnels
- Vie quotidienne
- Lexique